

MALA
KOFF,
C'EST
NOUS!

COMPTE RENDU DE CONSEIL DE QUARTIER

DU 30 JUIN 2022

SUD

ANIMÉ PAR DOMINIQUE CARDOT

En présence des élus :

Thomas François, conseiller municipal délégué au PEDT et CEL
Loïc Courteille, conseiller municipal

Avec les services de la mairie :

Philippe Mayer, directeur général des services (DGS)
Emmanuel Andréani, Directeur de la Citoyenneté, de la Vie associative et de l'Évènementiel
Éleonore Caubet et **Mansour Sy**, chargés de mission Démocratie locale et Égalité femmes/hommes
Rami Azab, stagiaire Budget participatif et Démocratie locale

La plateforme nous.malakoff.fr permet de poser des questions directement en amont du conseil de quartier. Les ordres du jour peuvent également être communiqués en envoyant un mail à democratielocale@ville-malakoff.fr ou par téléphone au **01 46 56 84 56** ou **01 55 48 06 49**. Les comptes-rendus de tous les conseils de quartier se trouvent aussi sur la plateforme. Les habitants sont également invités à informer l'équipe démo locale s'ils ne reçoivent pas les flyers des conseils de quartier : si non, indiquer une adresse complète pour assurer la distribution des prochains flyers.



Pour contacter
l'équipe de la
démocratie locale :

[democratielocale
@ville-malakoff.fr](mailto:democratielocale@ville-malakoff.fr)

01 46 56 84 56
01 55 48 06 49

1. VOIRIE, CIRCULATION

🗨️ Lettre de riverains de la rue Alexis-Martin adressée à la municipalité :

Une réponse écrite a été apportée

🗨️ Un habitant avait demandé s'il est prévu de rouvrir une voie pour les 2 roues motorisés sur la rue Avaulée.

La municipalité a décidé de laisser la rue Avaulée en sens interdit avec une double voie pour les vélos. Un sens interdit ne serait extrêmement dangereux que si les motos circulaient aux côtés des vélos. Le Plan global de déplacement est en cours, avec des habitants de chaque quartier qui ont été sélectionnés par tirage au sort, avec respect de la parité femmes/hommes. Cela permet d'avoir un échantillon représentatif des habitants.

1/6



Un travail est fait avec le territoire pour étudier la possibilité de remettre un arrêt de bus rue Hoche.

Le circuit de l'Hirondelle est modifié et passera de deux circuits de bus à un circuit unique et plus lisible, avec une fréquence plus importante, toutes les 45 minutes de lundi au dimanche de 8h à 19h. Puisque le 191 ne peut plus remonter vers le nord de la ville par la rue Avaulée, l'Hirondelle passera par les Nouveaux et par la rue Hoche avant de retourner sur la rue Alexis Martin, et desservira donc les habitants qui n'ont plus l'arrêt de bus. La RATP ne sera plus prestataire de l'Hirondelle après le 1er septembre, ce sera l'entreprise Transdev dont le nouveau circuit sera effectif à partir du 1er janvier 2023.

🗨️ **Rue Jules Dalou, beaucoup de motos et scooters passent en sens interdit.**

Ce problème a été remarqué par la ville qui travaille avec la police municipale pour des opérations « coup de poing » avec des contraventions. Cette décision a été prise car nos effectifs de police sont plus importants qu'il y a deux ans. Ce n'est pas toujours simple, mais le code de la route s'applique à tout le monde.

Le débat est clos sur la circulation à sens unique de la rue Avaulée. On ne va pas revenir en arrière pour des questions de sécurité car les enfants ont aussi pris l'habitude sur leur trajet.

🗨️ **La rue Avaulée restera-t-elle en sens unique malgré la suppression du carrefour giratoire dans le cadre de l'aménagement du quartier Barbusse ?**

On ne peut rien avancer à l'heure actuelle. On étudie si on peut avoir une voie avec deux pistes cyclables sécurisées mais pour l'instant il y a beaucoup de choses à vérifier au niveau sécurité, avec des aspects réglementaires, techniques et financiers.

🗨️ **À la sortie de la cité des Poètes, les locataires peuvent prendre le sens interdit. Ce n'est pas très compréhensible car les voitures qui passent donnent l'impression que le sens interdit n'est pas respecté et c'est une source de confusion.**

Cette autorisation est accordée exclusivement aux locataires de la cité des Poètes. Je le redis, car c'est un compromis avec les locataires. Il faut évidemment qu'ils fassent attention mais ils peuvent passer la voie de bus et descendre. Il est étudié dans le projet d'aménagement de Barbusse que les locataires n'aient plus à sortir par là mais il y a 500 logements et l'étude pour trouver une voie de sortie prend du temps. Il y aura déjà moins de voitures grâce aux parkings souterrains. Nous restons sur ce compromis malgré cette confusion. Si on est au rond-point on voit le sens interdit : cela veut dire que les automobilistes le prennent sciemment. Il faut peut-être augmenter le nombre de panneaux et l'affichage.



Le débat est clos sur la circulation à sens unique de la rue Avaulée. On ne va pas revenir en arrière pour des questions de sécurité car les enfants ont aussi pris l'habitude sur leur trajet.

2. CADRE DE VIE & ESPACES VERTS

🗨️ **Arbres du parc Salagnac : l'association Salagnac Cerdan demande les détails de la mise en œuvre des préconisations d'abattage issues du rapport de l'agence de l'arbre daté de juillet 2020. Il décrit l'état phytosanitaire des arbres qui sont relativement en bonne santé. Il avait été commandé par la maîtrise d'ouvrage du collège, le département. La mairie met-elle en œuvre les préconisations du rapport et des arbres vont-ils être abattus ?**

Le dernier diagnostic réalisé sur ce site par la ville date de 2021 et a été réalisé par l'Office Nationale des Forêts. Sur les 31 arbres diagnostiqués, l'ONF n'a préconisé aucun abattage. La municipalité s'est engagée à ce qu'il y ait plus d'espaces verts et d'arbres



après les projets d'aménagement que ce qu'il y a actuellement. Dans le projet 100% Barbusse, les 8 ou 9 arbres retirés seront replantés place Léo-Figuères avec l'arboretum. L'engagement pris était de n'abattre aucun arbre sauf pour des raisons phytosanitaires. Ces études phytosanitaires ont été lancées car certains arbres malades avaient failli tomber sur des enfants. Il ne faut pas confondre le déplacement d'arbres avec une préservation des racines et les études phytosanitaires. Si un arbre est malade selon un spécialiste, il doit être retiré car cela pose un vrai risque de sécurité en plus de maladies qui peuvent se propager d'arbre en arbre. Ils seront abattus s'ils ne peuvent être soignés. Les arbres malades seront remplacés dans tous les cas.

📢 Nous avons reçu, Cité des Poètes il y a quelques semaines, une information nous alertant sur les chenilles processionnaires.

Ces chenilles sont le fléau des sapins et elles sont extrêmement dangereuses pour les animaux. Les sapins sont actuellement traités, c'est pour cela qu'il y a des sacs autour.



Gazon du stade Marcel-Cerdan

La saisine citoyenne donne la possibilité à 500 citoyens de mettre une question à l'ordre du jour du conseil municipal. Un article dans le dernier numéro de *Malakoff Infos* donne des détails sur la technique hybride envisagée. On va remplacer la pelouse en gazon du stade Marcel-Cerdan qui est fortement dégradée. Le projet de géothermie de Malakoff (possibilité d'aller creuser des puits et chercher de l'eau chaude pour chauffer les bâtiments publics et un certain nombre de logements collectifs de Malakoff Habitat) nécessite de creuser des puits à l'emplacement du stade Lénine et de relocaliser les sportifs et usagers de ce stade. Ils viendront pratiquer au stade Cerdan ce qui endommagerait définitivement la pelouse naturelle. Ce projet devait se faire conjointement avec la ville de Montrouge mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Il est très important de préciser qu'une pelouse hybride n'est pas une pelouse synthétique : c'est un gazon naturel renforcé.

À l'heure actuelle il a été voté au conseil municipal de demander des subventions pour financer cet hybride, le projet définitif n'est pas encore arrêté. Le gazon sera entretenu comme un gazon naturel car il en contient toujours, il devra être tondu. Cette technologie est utilisée par de nombreuses municipalités sur leurs stades, dont le Stade de France et le Parc des Princes. Par ailleurs la pelouse doit être hyper traitée par des produits phyto sanitaires dont le coût et l'impact écologique et sanitaire ne sont pas négligeables. La municipalité aurait pu sélectionner un gazon totalement synthétique qui aurait eu une meilleure capacité mais il a été décidé de trouver un compromis entre intérêts sportifs et enjeux écologiques. Il y aura en plus une compensation écologique avec une végétalisation des abords du stade qui seront aménagés par les espaces verts avec 2000 m² en plus de zone désimperméabilisée.

Ce projet s'adosse aux futurs aménagements publics de la cité des Poètes, du parking du 32 rue Stalingrad, du 15/17 Tissot et de la place Léo-Figuères avec l'arboretum. Même si cela ne règle pas tout, cela représente des centaines de mètres carrés de verdure très prochainement. Le quartier sera plus vert malgré la perte de la pelouse du stade.

Le stade Lénine restera un stade, une moitié sera inutilisable pendant les travaux. Une fois le projet terminé le stade sera à nouveau accessible. Un projet de réhabilitation du stade est à l'étude pour apporter des améliorations mais ce projet est en réflexion. Le rôle de la municipalité est de trouver un équilibre pour accommoder plusieurs intérêts, éducatifs, sportifs et écologiques. Le PEDT voté la veille au conseil municipal contient un volet sur l'éducation sportive pour que plus d'enfants aient accès au sport.



Commentaire d'un habitant : le projet de géothermie est limité, cela m'étonne que cela se fasse sans l'aval des communes voisines car les puits sont verticaux. On est en train de sacrifier une source froide, utiles pendant les canicules pour rafraîchir l'espace, au profit d'intérêts particuliers. Seuls quelques-uns pourront en profiter, les habitants vivant ailleurs que dans les habitats collectifs de Malakoff ne pourront pas bénéficier du chauffage provenant des puits géothermiques, et vont en plus perdre le gazon naturel de Cerdan.

Ce projet se construit petit à petit. La ville de Châtenay-Malabry a lancé un projet de géothermie il y a plus de trente ans et l'utilise toujours pour s'approvisionner en énergie. Malakoff travaille ce projet en lien avec des scientifiques et des ingénieurs et des études sont évidemment menées. 6000 habitants des habitats collectifs, en plus de tous les enfants dans les écoles et crèches, ce ne sont pas que quelques intérêts particuliers.

Un habitant rappelle que la mairie s'engage à ne faire perdre aucun espace vert et demande à ce qu'un bilan des surfaces végétalisées soit disponible après les travaux d'aménagement.

Une réunion publique jeudi 23 juin a présenté tous les futurs espaces verts. La toiture du collège sera végétalisée. Le stade Lénine ne pourra pas être remis en herbe pour l'instant car il accueillera les puits de géothermie.

Une habitante demande ce que va devenir l'espace sous l'ancien collège.

La municipalité a pris l'engagement de ne pas construire de logements, cela peut devenir un espace vert, espace de jeux ou lieu de vie pour les habitants du quartier.

Une partie du parc Salagnac est occupée par la direction des espaces verts pour stocker des taillis, sur au moins 100 m2 qui ne sont plus utilisables par les habitants et visiteurs du parc. Les enfants montent dessus et cela pose un problème de sécurité en plus d'être très inesthétique pour les riverains. Un parc labellisé ne devrait pas être une zone de stockage.

Cette question sera également remontée à la direction concernée.



La municipalité a pris l'engagement de ne pas construire de logements, cela peut devenir un espace vert, espace de jeux ou lieu de vie pour les habitants du quartier.

Le mur anti bruit est-il en suspens ?

Le chantier des murs anti-bruit est mené par SNCF Réseau sur la Villa Cacheux et l'allée Hoche. Il n'est en effet pas encore fini et a dû être mis en attente pour des raisons de délais d'approvisionnement en matériaux. Il reprend justement du 27 juin au 9 juillet avec la pose du portail et du portillon (travaux de nuit avec contraintes de circulation pour lesquelles les riverains ont été informés directement). Puis il est prévu que les finitions soient réalisées au mois d'août (grillage anti-tag, bacs de végétalisation). La réception du projet par SNCF Réseau est normalement prévue pour septembre.

Quand l'éclairage public dans cette zone sera-t-il remis en place ? Maintenant que l'éclairage public a été installé, le territoire (Vallée Sud-Grand Paris - VSGP) se rend compte qu'ils n'arrivent pas à faire fonctionner, sur la Villa Cacheux et l'impasse Hoche. Il n'y a qu'une chaîne LED qui ne tient pas en place, qui est déplacée par les gens la nuit. Le revêtement ne suit pas les normes. La mairie peut-elle faire pression ?

Un travail est mené avec VSGP pour la remise en place de l'éclairage. Le territoire remet en question la domanialité, à qui appartient cet espace. Mais il s'agit de toutes façons d'éclairage public, même si la rue ou l'impasse en question est une propriété privée. Les travaux sont assez modestes, pour un coût d'environ 50 000 euros.



🗨 **Il y a une dizaine d'années, il y a eu une très grosse panne d'électricité à Barbusse. Depuis, il y a des gros blocs de béton avec des fils qui font « guirlande » dans nos rues. Il nous a été dit il y a longtemps que ce serait réparé. On nous avait même parlé de location payante dans notre rue mais nous n'avons pas d'informations claires.**

Les blocs sont peut-être gardés dans le cadre des futures constructions pour avoir des capacités d'électricité pour le chantier, mais cela reste à confirmer. Je suis dans l'incapacité de vous répondre pour l'instant. La réponse vous sera donnée par courrier aux Nouveaux et Poètes, ainsi qu'au 32.

🗨 **Les 3 passerelles au-dessus de la voie ferrée reliant Malakoff à Vanves sont en mauvais état, elles sont bien nettoyées côté Vanves mais pas côté Malakoff. Est-ce à la SNCF de s'en occuper ? Peut-on entretenir la pelouse devant le marchand de télévisions ? Peut-on installer un ralentisseur rue Louis-Girard où il y a eu un accident (au feu rouge de Stalingrad).**

La ville va se renseigner pour savoir à qui appartiennent ces deux espaces et qui est responsable de leur entretien.

🗨 **Les tags rue du clos Montholon n'ont pas été nettoyés depuis plus de 2 ans et la situation favorise leur multiplication. Y a-t-il un moyen de faire en sorte qu'il y ait plus de tag sur ce mur ?**

La situation sera remontée à la direction Cadre de vie.

🗨 **Boulevard des frères Vigouroux, qui n'est pas de la stricte compétence de Malakoff, il faut trouver une solution pour la circulation des pompiers qui ne peuvent pas dépasser les automobilistes sur la route. Ils sont obligés d'attendre dès qu'il y a un encombrant car il ne reste que la moitié de la voie à cause des travaux et des piste cyclables. Peut-on enlever les deux premières bornes de la piste cyclable pour les laisser passer ? Il faudrait que la ville prenne contact avec la caserne de pompiers pour avoir leur avis.**

Il y a un transformateur EDF de quartier avec une terrasse où se réunit un groupe de jeunes. Il y a eu un incisée il y a trois ans. Il faut absolument clôturer au-dessus du transformateur car les jeunes grimpent le mur et cela pose un vrai risque.

EDF est responsable pour clôturer et assurer la sécurité.

Concernant la circulation des pompiers, si les automobilistes entendent ou voient qu'un camion de pompiers est derrière eux, ils doivent monter sur le trottoir et laisser passer les pompiers. Malheureusement il n'y a pas pour l'instant de solution tant que les travaux de la gare de Clamart ne sont pas terminés.

Les pompiers ne nous ont pas contacté malgré la longueur des travaux de la gare. Il reste encore deux ans. La piste cyclable est étroite et ça ne permettra pas forcément aux voitures de se décaler. VSGP a pris un des deux sens et les pompiers savent gérer ce passage sur des voies en travaux.



3. ÉDUCATION & ENFANCE

🗨️ **Quelles sont les raisons de mettre sur le même plan, sur les portes d'entrée, l'école maternelle Paulette-Nardal, récemment rénovée et le centre de loisirs dont les fonctions paraissent fort différentes. Est-ce une politique de la Ville ?**

Dans les écoles qui appartiennent à la ville (13 des 15 écoles à Malakoff) des salles sont réservées pour les centres de loisirs. Avoir des centres de loisirs dans les écoles nous permet de proposer à tous les enfants des temps périscolaires : culture, sport, pratique nouvelles. Ils sont ouverts de 7h30 jusqu'au temps de l'école et aussi après de 16h30 à 18h30 ainsi que les mercredi et vacances.

La maire et les élus ont rencontré des animateurs de Malakoff et ont rappelé la vocation des centres de loisirs, véritables lieux d'éducation populaire sur les questions de citoyenneté, d'écologie, de vivre ensemble, et non de la garderie. Ces endroits font partie d'un beau projet mêlant le ludique et l'éducation qui est renforcé par le PEDT voté en conseil municipal.

🗨️ **L'éclairage de la crèche PVC est parfois trop important la nuit.**

Cette remarque sera remontée à la direction concernée.

À noter que la crèche PVC s'appelle désormais la crèche Anne-Sylvestre depuis un vote au dernier conseil municipal, dans le cadre de la volonté de la municipalité de féminiser des noms de voies et bâtiments pour augmenter la visibilité des femmes dans l'espace public. Malakoff Habitat participe aussi en nommant 3 bâtiments avec des noms féminins. La crèche rue Danton s'appellera quant à elle la crèche Helen-Keller. Les Malakoffiot.es ont voté pour leur nom préféré, plus d'informations sur ce lien <https://www.malakoff.fr/9-2522/actualites/fiche/on-a-les-noms-des-nouvelles-creches.htm>



PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER SUD

La date vous sera communiquée dès que possible.

